

*nein*, en allemand. Le Président accueillit ce non par un vigoureux coup de sonnette, et la Chambre par un éclat de rire homérique. Le Président informa gravement M. Germain, qu'il n'y avait qu'une langue parlée au Reichstag, et que s'il ne la connaissait pas, qu'il eût à aller l'apprendre, avant que de venir y représenter un collègue électoral. C'était raide, et M. Germain, qui sait l'allemand, grogna un *nein* sacramentel pour avoir la paix. Mon homme de Francfort me raconta cet épisode du parlementarisme allemand et l'histoire suivante, pour me prouver que les Teutons rient à leurs heures. C'est rare ; mais, enfin, ils arrivent à rire : ça suffit pour consacrer le principe que la rate allemande est susceptible de dilatation.

C'était à Mayence, le lendemain du sanglant anniversaire de l'empereur Guillaume. Un soldat, en uniforme, entre dans un cabaret fréquenté par un groupe de socialistes. Aussitôt on l'entoure, on lui offre de la bière et l'on commence à l'endoctriner. Le guerrier se laisse faire, ingurgite bock sur bock, et prête, en apparence, une oreille attentive aux théories de ses nouvelles connaissances. Enfin, arrive le moment de la grande question qui précède invariablement l'embauchage définitif.

« En cas de révolution, lui demandait-on solennellement, tireriez-vous sur le peuple ? »

— Moi ! tirer sur le peuple ! répondit le soldat indigné, jamais de la vie ! »

Cette belle réponse lui valut une nouvelle chope de bière, et le chef du groupe était sur le point de proposer de procéder, séance tenante, à l'administration du serment usuel, lorsqu'un des assistants eut la malencontreuse idée de demander :

« Et pourquoi refuseriez-vous de tirer sur le peuple ? »

Le soldat, en fils prudent de la Poméranie, vida soigneusement sa chope jusqu'à la dernière goutte avant de répondre :

« C'est que je fais partie de la musique du régiment, et que, par conséquent, je n'ai pas de fusil. »

Cette réponse jeta un froid, et la tentative d'embauchage en resta là.

La fille aînée de feu M. Prévost-Paradol, âgée de vingt-deux ans, a pris le voile mardi dernier, le 3 avril, dans la maison des dames de la Retraite, de la rue du Regard.

Mmes d'Elehingen et de Vatry assistaient la jeune religieuse comme marraines. La cérémonie a été faite par le curé de la Madeleine.

La beauté et la jeunesse de Mlle Paradol, ainsi que les souvenirs et les regrets laissés par son malheureux père, qui, ministre plénipotentiaire français à Washington, se suicida dans cette ville, ont donné à cette cérémonie un caractère particulièrement émouvant.

L'affaire Cassagnac a été appelée, hier, le 5 avril, devant la huitième chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Carlet. Me. Lachaud défendait Paul de Cassagnac et le gérant du *Pays*, M. Piel, aussi mis en cause.

Me. Lachaud posa d'abord des conclusions de fin de non-recevoir, basées sur ce que le prévenu étant inculpé de deux délits, relevant de deux juridictions différentes, n'a pas été d'abord cité devant la juridiction supérieure de la cour d'Assises, selon l'usage.

Le tribunal rejeta les conclusions de Me. Lachaud et ordonna de procéder. Me. Lachaud interjeta appel de suite de ce jugement, et demanda que la cour déclare l'appel suspensif et renvoie le jugement de l'affaire jusqu'à ce que le dit appel soit décidé.

Le tribunal rejette de nouveau ces conclusions et ordonne de procéder au fonds. Me. Lachaud déclare qu'il se retire avec ses clients, et le ministère public devra procéder *par défaut*. *Exit*. Le substitut du procureur-général Bouchez s'en donna ensuite à cœur joie. Il fit brûler des cassolettes d'encens aux pieds de la déesse de la liberté, qui préside aux destinées de la République française, lut les articles de M. de Cassagnac et patati, patatras, parla pendant deux grandes heures, sans contra-

dicteur. La cour, à trois heures et demie, hier, condamna, malgré son appel, M. de Cassagnac à deux mois de prison et à trois mille francs d'amende. M. Piel, comme gérant, en est quitte pour mille francs d'amende.

Voilà le premier acte de la comédie *Libérale* que le cabinet Jules Simon joue au nom de la liberté de la presse. Devant les jurés, à la cour d'Assises, il est probable que Cassagnac sera acquitté. Il l'a déjà été trois fois pour délit de presse.

La *Lune*, journal satyrique illustré, vient, en trois coups de crayon, de faire l'histoire, sans paroles, de M. le Président du Conseil, mieux qu'un volume de considérations raisonnées ne l'aurait fait.

La caricature représente une tour bâtie en moellons, sur laquelle sont écrits ces mots : *Tour du pouvoir*. M. Jules Simon, en habit rouge, avec cocarde de la liberté à son chapeau, est au pied de la tour. Dans une main, qu'il lève vers le haut du monument, il tient des exemplaires des différentes études sociales et humanitaires qu'il a écrites : *Le Devoir*, *L'Ouvrière*, etc., et dans l'autre, des proclamations et circulaires, réclamant la liberté de la presse, de réunion et de religion. C'est le Simon d'autrefois, le Simon de l'opposition impériale, encore jeune comparativement.

Maintenant, au sommet de la tour, le buste penché vers le Simon d'en bas, le bras armé d'une torche et cherchant à mettre le feu aux proclamations, que brandit au pied de la tour l'avocat des libertés, paraît le Jules Simon d'aujourd'hui, le Simon du pouvoir, cherchant à annihiler les actes trop gênants de son passé. Cette caricature flagelle bien sensément M. Simon, et a obtenu un grand succès à Paris.

M. Simon revient ces jours-ci d'Italie, où il devait passer ses vacances parlementaires. On prétend qu'il n'a laissé Paris que pour éviter d'assister au mariage de Lockroy, rédacteur du journal le *Radical* et député de Paris, qui a épousé, mardi, le 3 avril courant, madame veuve Charles Hugo.

M. Jules Simon est tuteur des deux enfants de feu Charles Hugo, fils aîné de Victor Hugo, et M. Simon, ne possédant pas toute la force de caractère du maître, n'a pas osé assister dans son *control* la mère de ses deux pupilles. M. Victor Hugo, lui, le maître, comprend mieux les choses d'ici-bas. Il s'est bel et bien embarqué en carrosse avec sa brue, la veuve de son fils, la mère de ses deux petits-fils, avec ses deux petits-fils eux mêmes, et clic, clac, en route pour la mairie du neuvième arrondissement. M. Lockroy suivait avec tous les mangeurs de gras double, dans d'autres voitures, et reçut des mains vénérables de M. Victor Hugo, la main de Mme Charles Hugo, encore chaude du dernier baiser du fils du poète. C'est philosophe, c'est stoïcien, c'est spartiate, c'est tout ce que l'on voudra d'extraordinairement... extraordinaire. Et dire que l'on avait traîné, à ce mariage civil, purement civil, les deux chers petits enfants que Charles Hugo, libre-penseur comme son père, avait cependant fait baptiser, au scandale de ses amis et de Lockroy en particulier, pour plaire à sa femme, qui, disait-il, tenait à ces choses-là ! Il paraît qu'elle a rudement avancé pendant son veuvage !

Pour bouquet de noces, M. Lockroy a reçu une assignation, pour attentat à la liberté de conscience et à la morale publique, dans le compte-rendu du déjeuner du *gras-double*, publié par son journal le *Radical*. Il pleut des poursuites. *Tit for Tat*, comme on dit en anglais.

Les journaux ont besoin de bien se porter pour supporter l'avalanche de papier timbré qui leur tombe dessus, à propos de toutes sortes de choses, prévues ou imprévues. Ils peuvent bien se payer la liberté qu'on leur refuse, de tout dire, quand on fait des recettes comme le *Figaro* vient d'en avouer à ses actionnaires, à leur assemblée générale du 29 mars dernier. Oyez bien, journalistes du Canada, qui vous plaignez toujours le ventre plein... de rien.

Le *Figaro*, qui compte 70,000 abonnés, a encaissé, dans l'année expirée le 29 mars 1877, 4,500,000 francs, quatre millions

de francs. Ses dépenses ayant été de trois millions de francs, les heureux actionnaires ont eu un million cinq cent mille francs de surplus à se partager. N'est-ce pas que c'est beau ? Mais aussi, les abonnés comprennent leurs devoirs, ils payent d'avance leurs abonnements et leurs annonces. Quand les Canadiens se pénétreront-ils de cette vérité : que pour avoir un journal intéressant, il faut que la rédaction soit active, variée, et le personnel nombreux, autant que possible ; mais que, pour arriver là, il faut de l'argent pour payer et les rédacteurs, et les informations, et les dépêches, et les correspondants, et l'administration, etc., tandis qu'en Canada, le plus clair est pour les collecteurs, qui prélèvent d'abord leur pourcentage et laissent... les arrérages au propriétaire.

J'apprends avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Huot, doit exposer un tableau original, au Salon de mai prochain, et que ce jeune artiste a déjà été proclamé premier dans plusieurs compositions pour le grand prix de Rome.

Nos aimables docteurs Gariépy et Robillard sont arrivés ces jours derniers d'Italie et sont installés à Paris. Le Dr. Robillard est à peine visible, plongé qu'il est dans l'étude de son art. Il a assisté à trois opérations importantes du docteur Péau. Il est déjà membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe. Il est toujours aux hôpitaux de Paris, et à voir son ardeur, à entendre ses dissertations, on le croirait chargé de vous guérir tous à son retour.

J'ai passé deux heures, hier, dans les égouts de Paris, les parcourant, partie en bateau et partie en wagon de promenade. C'est une course très-intéressante, qui, faite en compagnie des dames que nous conduisions, M. Bourassa et moi, avait certainement un côté très-piquant.

Paris sur terre est incomparable comme ville d'agrément. Les squares, les jardins, les boulevards ; les rues pavées en asphalte sur lesquelles les voitures roulent sans bruit, comme sur un tapis de velours ; les monuments publics, privés et religieux ; les palais, remplis de richesses artistiques, trésors enlevés par la force aux puissances vaincues ou achetés à prix d'argent pour contribuer à l'embellissement de la capitale ; tout, enfin, où l'œil se repose au-dessus de terre, est disposé pour flatter la vue et charmer les sens. Mais je dois dire que Paris souterrain n'est pas moins beau, ni moins intéressant. Là est le secret de la santé, de la propreté proverbiale des rues de la grande cité, de la gaieté de ses habitants. Si *Cleanliness is next to Godliness*, c'est bien ici qu'on peut en trouver l'application.

Nous descendîmes, à une heure de l'après-midi, dans les égouts, par l'escalier de la place de la Madeleine : M. Bourassa, trois dames canadiennes, et moi. J'avais bien un peu d'inquiétude de voir des dames pousser la curiosité jusqu'à descendre dans les canaux souterrains, que je croyais ne pouvoir visiter qu'en bottes fortes ; mais quelle ne fut pas notre surprise de trouver, à vingt-cinq pieds sous terre, au pied de la descente, sept ou huit bateaux se balançant coquettement dans le grand égout collecteur, brillamment éclairé par des lampes suspendues à la voûte.

Ces bateaux-vannes, comme on les appelle, ont la forme d'une chaloupe et contiennent douze personnes. Tout en servant à la promenade, les bateaux font leur service tout de même, car une espèce de *slip-keel* à crans est plongée dans le noir liquide, et le bateau, en avançant, poussé par les garçons de service, nettoie le pont de l'égout et active la marche des eaux.

Il n'y a pas la moindre odeur désagréable, autre qu'une odeur de moisi ou de cave, qui n'incommode nullement. Les sièges de ces bateaux sont recouverts de tapis, et toute la garniture, en cuivre et acier, est brillante comme une casserole bien entretenue. Ils sont en fer. Nous étions environ cinquante visiteurs dans notre parti, dont la majorité appartenait au beau sexe.

Le fonds des égouts est plat. Celui

que nous avons parcouru en bateau avait environ huit pieds de largeur sur cinq pieds de profondeur, pour l'égout proprement dit, ou le lit des eaux. De chaque côté de ce ruisseau, il y a un beau trottoir en asphalte d'environ quatre pieds de largeur. La voûte est cintrée et s'élève bien à dix pieds au-dessus de la surface des eaux. Les égouts sont tout en pierres dures. Les noms des rues que suit ou que traverse l'égout collecteur sont inscrits sur des plaques en faïence émaillée, tels qu'ils le sont à la surface, de sorte que nous savions où nous étions.

Les tuyaux à l'eau douce, pour l'approvisionnement de Paris, sont placés dans les égouts, et sont maintenus près de la voûte par des appuis en fer. De cette manière, les réparations sont des plus faciles et n'entraînent aucun inconvénient dans les rues. Les tuyaux à gaz, au contraire, sont bannis des égouts, de crainte d'explosion.

Nous changeâmes de moyens de transport à la Place de la Concorde, où nous laissâmes les bateaux dans le grand égout collecteur pour prendre les waggons de promenade, qui nous conduisirent tout le long de la rue de Rivoli, jusqu'à la place du Châtelet, environ un mille. L'égout de la rue de Rivoli est un peu moins considérable que celui que nous venions de laisser ; aussi, c'est en tramway que nous fîmes le trajet. De chaque côté du canal, sur les bords du trottoir, il y a des lisses en fer ; et un élégant wagon, couvrant exactement la surface liquide, mouté sur quatre roues qui s'adaptent aux lisses, transporte six voyageurs à la fois, poussé par quatre hommes qui vont à la course.

A chaque encoignure de rue que nous passions, nous voyions les embouchures des canaux de ces rues, qui se déchargent dans celui de la rue de Rivoli. Les puits sardaïens font un bruit de cascade en laissant tomber l'eau des rues. Et il en tombe de l'eau ! car, il n'y a pas une ville au monde aussi propre que Paris, et où les rues sont lavées à grande eau aussi souvent. C'est pourquoi rien ne séjourne dans les égouts, où, d'ailleurs, la chute est très-rapide et le courant très-sensible.

Il y a une vraie population dans ces égouts qui, me dit-on, ont près de trois cents milles de longueur, aussi parfaits que ceux que nous avons visités. Les employés sont en uniforme, avec galons d'or à la casquette, suivant le grade.

A notre arrivée à la Place au Châtelet, il y avait un parti d'au moins soixante visiteurs qui attendait notre débarquement pour faire le même trajet que nous venions de parcourir. Cette visite se fait ainsi pour le public. On sollicite une permission du directeur des *Eaux et Egoûts* de Paris, une fois par mois. Il n'y a aucun inconvénient à éprouver ; au contraire, il y a mille choses intéressantes à voir et la plus grande propreté à admirer. Je suis certain que l'on ne sort pas plus propre d'une promenade en gondole, à Venise, que l'on sort d'une promenade en chaloupe dans les égouts de Paris. Pardonnez-moi, *Venezia la Bella*, de la comparaison.

Demain, samedi, nous allons faire encore une visite à Paris souterrain, tout de bon, cette fois. Nous descendrons dans les Catacombes de Paris. La descente se fera à la Barrière d'Enfer. Je vous en parlerai. G. A. DROLET.

Curieux comme tous les bébés, le jeune Prud'homme, tout en lisant son histoire sainte, interroge son respectable père :

— Dis-moi, papa, c'est donc vrai qu'autrefois on faisait des vêtements avec des feuillettes de vigie ?

— Oui, mon fils : c'est une étoffe légère dont on usait dans les âges poétiques, comme qu'il dirait : le *casimir*... de la vigie !

\*

Orgie de calembours dans un cercle de notre ville :

— Quelle est la cause du procès de séparation de corps entre le marquis et la marquise de Caux ? demandait-on.

— C'est, répondait-on, qu'il lui fichait des coups dont elle a *paté*.

— Savez-vous, criait un autre, la différence entre Naquet et Clovis ?

Réponse : c'est que Rémy a dit à Clovis : courbe-toi, fier Si cambre, et qu'il faudrait dire à Naquet : fier si courbe, cambre-toi !